

Tableau Résultats de la Commission nationale d'aménagement commercial de Paris

CNAC du jeudi 15 février 2024

| N° DOSSIER | ENSEIGNE/ DOSSIER | OBJET DE LA DEMANDE | ADRESSE DU PROJET | AVIS ou DÉCISION |
|--------------|----------------------|---|---|---------------------------|
| A75-2023-231 | «GUCCI» | Modification substantielle de la création d'un ensemble commercial situé au 12-14 rue de Castiglione , 235 rue Saint Honoré, 75001 Paris, d'une surface de vente totale de 2 742 m² , comprenant une moyenne surface de 2 313 m ² à l'enseigne GUCCI et une moyenne surface de secteur 2 de 429 m ² . | 12-14, rue de Castiglione 235, rue Saint Honoré 75001 PARIS | Avis FAVORABLE |
| D75-2023-229 | «LIDL» | Extension de 632,20 m² d'une moyenne surface de secteur 1 à l'enseigne LIDL portant sa surface de vente de 991,04 m ² à 1 623,24 m ² , située au 34, rue de Reuilly , 75012 Paris. | 34, rue de Reuilly 75012 PARIS | Décision FAVORABLE |